



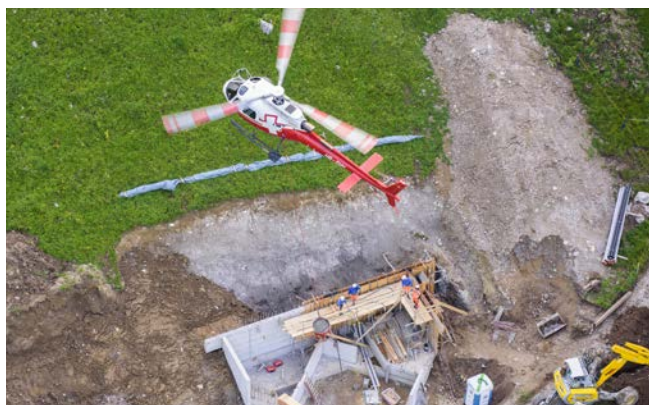
Commercial Helicopter Pilot, CPL (H)

La licence de pilote professionnel ouvre de multiples perspectives de carrière dans le domaine des hélicoptères et vous permet d'effectuer des vols commerciaux pour le compte d'un opérateur de vol certifié.

Cours modulaire

En Suisse, la manière la plus courante d'acquérir une CPL est de suivre un cours modulaire. Cette variante commence par une licence de pilote privé (PPL) et se termine par le module de cours CPL.

Ce cours offre une grande flexibilité et permet aux étudiants de se former à temps partiel ou également à temps plein si l'étudiant le souhaite. Pendant la phase d'accumulation d'heures, vous pouvez affréter nos hélicoptères et recevoir des modules de formation en vue de l'obtention de la CPL, par exemple des heures de vol de nuit ou d'autres formations recommandées telles qu'une qualification de type supplémentaire ou la qualification suisse de vol en montagne. De plus, la flexibilité de ce cours vous permet d'exercer une autre profession en même temps, d'organiser vos sessions comme bon vous semble ou de faire des pauses. C'est donc le cours le plus populaire.



Formation théorique dans le cadre du cours modulaire

La plupart des pilotes terminent leur formation théorique au niveau ATPL (licence de pilote de ligne). Comme la formation théorique est basée sur un programme d'enseignement à distance, vous étudiez principalement de manière individuelle et vous assistez à quelques séminaires d'apprentissage en présence obligatoires. Pour obtenir une CPL, les examens théoriques doivent être réussis avant l'examen pratique. Ce cours et les examens sont en anglais uniquement et se déroulent au sein de l'ATO Swiss Helicopter. La théorie contient les mêmes sujets que la PPL, mais de manière plus détaillée et divisée en plusieurs souschapitres; jusqu'à 13 sujets au total, chacun avec son propre examen, couvrent l'ensemble du cours. En outre, le sujet KSA (Knowledge, Skills and Attitude) sera complété au cours de ces séminaires. Toutes les matières doivent être réussies dans un délai de 18 mois, à raison de 4 tentatives par matière et d'un maximum de 6 sessions d'examen.

Formation pratique dans le cadre du cours modulaire

La formation pratique peut être entamée avec une expérience de vol totale de 155 heures et comprend 30 heures de vol. Pour se présenter à l'examen pratique, il faut totaliser 185 heures de vol, 50 heures en tant que pilote commandant de bord (PIC) et 5 heures de vol de nuit. En outre, le pilote doit avoir effectué 10 heures de vol aux instruments, dont aucune n'est créditée dans le cadre du cours PPL.

L'ensemble de la formation peut être effectué sur un hélicoptère à moteur à piston ou à turbine.



Cours intégré

Au cours de cette formation, vous étudierez la théorie CPL ou ATPL et la formation pratique CPL dans le cadre d'un cours d'apprentissage en présence qui requiert votre présence pendant toute la durée du cours. Les 50 heures de vol en solo sont effectuées en solo uniquement et aucun passager n'est autorisé à bord.

L'expérience de vol minimale pour la CPL intégrée est de 135 heures. Le cours se déroulera sur l'une de nos bases de formation et durera environ 14 à 24 mois à temps plein. L'expérience du vol de nuit, qui fait partie de la CPL, est intégrée dans ce cours. La qualification de vol en montagne suisse ou une qualification de type supplémentaire devra toutefois être obtenue après le cours intégré. Si l'on tient compte de tous les éléments de formation, les pilotes obtiennent un nombre d'heures de vol similaire à celui obtenu dans le cadre du cours modulaire.

Conditions requises pour les deux variantes de cours

- Médical Class 1
- 18 ans révolu lors de l'inscription à l'examen
- Bonne connaissance de l'anglais

Pour commencer le module CPL(H):

- PPL (H)
- 155 h de vol totales, dont au moins 50 heures de «pilot in command» (PIC)



Eplacements

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur une formation spécifique ou un entretien personnel? Contactez-nous sans engagement dans l'une de nos écoles de vol:

Berne – Suisse Romande:

Muristrasse 114
CH-3123 Bern-Belp
T +41 (0)31 818 88 88
bern-belp@swisshelicopter.ch

Route de l'Aérodrome 43
CH-1663 Epagny
T +41 (0)26 921 23 23
gruyeres@swisshelicopter.ch

Suisse centrale:

Brunnmatt 6a
CH-6264 Pfaffnau
T +41 (0)62 754 01 01
pfaffnau@swisshelicopter.ch

Suisse orientale:

Schifflande 2
FL-9496 Balzers
T +423 388 20 40
balzers@swisshelicopter.ch

Polenlöserweg 30
CH-7204 Untervaz
T +41 (0)81 322 57 57
untervaz@swisshelicopter.ch

Tessin:

Via Aeroporto 17
CH-6596 Gordola
T +41 (0)91 745 44 88
ticino@swisshelicopter.ch

swisshelicopter.ch



Suisse Tourisme.
Membre

